

RAPPORT FINANCIER

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de trésorière de votre Association, je vous présente mes conclusions sur les comptes de l'exercice comptable du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

COMPTE DE RESULTAT

Les ressources de l'association se sont élevées à 661 835 €, elles présentent une hausse de 59 k€. Cette augmentation provient notamment :

- de la progression liée à la location aux adhérents sans conseil du logiciel Easy 2035,
- de l'adhésion de nouveaux adhérents BIC suite à la fermeture du CGA AUVERGNE,
- du rattrapage des retards de traitement des dossiers sur l'exercice qui vient compenser la baisse du nombre d'adhérents BNC.

Sur l'exercice précédent, une reprise de provision avait été faite concernant l'indemnité de fin de carrière de la Directrice de l'association.

Les charges d'exploitation s'établissent à 576 924 € et ont diminué de 102 k€ par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires des intervenants extérieurs ont diminué cette année car il n'a pas été nécessaire de les solliciter en raison de la réduction des retards de traitement des dossiers. Également les frais de maintenance ont augmenté en raison de l'augmentation des utilisateurs du logiciel Easy 2035. Globalement, bon nombre de charges externes ont diminué en raison de la baisse d'activité.

La masse salariale diminue fortement en raison du non-remplacement de la directrice de l'association.

Compte tenu de ces éléments le résultat d'exploitation s'établit à un profit de 84 910 €, contre une perte de 76 263 € l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 19 610 € au lieu de 4 803 € en 2023. L'augmentation des rendements des placements de trésorerie et la souscription à des CAT expliquent cette progression.

Le résultat net se clôture par un profit de 104 520 € et conformément à nos statuts, nous vous proposerons de l'affecter sur le « fond de réserve associatif ».

BILAN

L'actif fait état notamment des investissements incorporels et corporels pour un montant net de 93 k€. Votre association n'a pas réalisé d'investissement sur l'exercice qui vous est présenté.

Les placements de trésorerie sont de 765 294 €, soit une augmentation de 312 429 €.

La trésorerie a diminué quant à elle de 300 k€ en raison des placements réalisés et s'établit au 30 juin 2024 à 90 206 €.

Les fonds propres s'élèvent à 639 549 € contre 535 028 €.

Les provisions pour risques et charges concernent les indemnités de fin de carrière qui sont provisionnées dans les comptes pour un montant de 57 100 €, cette provision est en légère diminution.

Les prestations facturées d'avance correspondent aux cotisations pour lesquelles les travaux de contrôle seront effectués sur l'exercice en cours, pour un montant de 119 k€ au lieu de 190 k€ à la clôture précédente.

Le 9 décembre 2024

Christine ZANIOLO

